

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2024

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L. , NICOLAI M., SECONDI P., VIOLA-GRUNDICH J., ANDREANI N., GIUDICELLI PA., ORSONI C.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : CHAMBE A., ACKER-CESARI V., PLA R..

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 10

Nbre de conseillers ayant signé : 10

Date de convocation : 24/10/2024

Date d'affichage: 24/10/2024

Objet : Aménagement de la place du village et des abords de l'église : plan de financement définitif.

Le Maire rappelle la délibération du 08/04/2024 adoptant le projet d'aménagement de la place du village et des abords de l'église ainsi que le plan de financement s'y rapportant.

Après réception du document de consultation des entreprises par le bureau d'études et, notamment la partie estimation des travaux, il apparaît la nécessité de reprendre le plan de financement.

En effet, le montant de travaux retenu s'élève à 375 504,60 € HT (variante 1 + tranche optionnelle) et la maîtrise d'oeuvre à 23 200,00 € HT soit un montant total hors taxes de 398 704,60 €.

Le plan de financement proposé est le suivant :

| | | |
|------------------------|----------|--------------|
| - Région – FST..... | 70%..... | 279 093,22 € |
| - Etat DETR..... | 10%..... | 39 870,46 € |
| - Autofinancement..... | 20%..... | 79 740,92 € |

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, adopte le plan de financement définitif proposé pour la réalisation du projet d'aménagement de la place du village et des abords de l'église.

Fait et délibéré à Solaro le 31/10/2024

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI

